

Au contraire, le gouvernement nous propose des mesures que je ne saurais qualifier autrement que de purement empiriques car à peine se tire-t-il péniblement d'une crise énergétique qu'il se retrouve aux prises avec une autre, éveillant du même coup l'hostilité des provinces de l'Ouest, de l'industrie pétrolière et de nos clients américains. Je prédis que cette hostilité gagnera éventuellement le consommateur de l'Est du Canada lorsqu'il constatera, au cours des prochains mois d'hiver, qu'il y a pénurie de mazout pour chauffer sa maison et d'essence pour faire marcher son automobile. Encore une fois, monsieur l'Orateur, c'est le consommateur canadien chez nous qui ressent le plus vivement la présente crise des ressources énergétiques.

La crise actuelle est d'envergure nationale. Parce qu'on a négligé de s'assurer de sources d'approvisionnement, les provinces maritimes sont à la merci d'un arrêt des approvisionnements en provenance du Moyen-Orient et de détournements de pétroliers vers d'autres destinations. Cette dépendance des Maritimes à l'égard des pays étrangers abandonne les consommateurs à la merci des pays de l'OPEP. Peut-être les consommateurs du Québec et de l'Ontario manqueront-ils de pétrole cet hiver. Compte tenu du fait que ces approvisionnements de pétrole, en provenance des Caraïbes, pourraient bien être détournés vers les États-Unis pour y palier la pénurie, l'industrie s'évertue présentement à mettre en œuvre des plans d'urgence pour prévenir une pénurie possible cet hiver. Mais le gouvernement fédéral peut-il assurer aux consommateurs québécois et ontariens qu'il n'y aura vraiment pas de pénurie cet hiver? Au Québec et en Ontario, comme ailleurs au pays, le prix de l'essence, de l'huile de chauffage et des autres produits pétroliers a rapidement augmenté. Quelles mesures le gouvernement fédéral propose-t-il pour protéger le consommateur contre une hausse excessive du prix du combustible?

● (1540)

Dans l'Ouest du Canada, la suffisance et l'arrogance du gouvernement fédéral ont donné lieu à du ressentiment et à une hostilité qui dureront longtemps. L'imposition de la taxe d'exportation, sans consultation préalable avec les provinces productrices ni engagement formel que le produit de cette taxe leur serait remis en totalité, a sapé davantage la cause du fédéralisme au Canada et ne sera ni pardonné ni oublié de sitôt par les provinces en cause.

En cherchant à formuler des politiques énergétiques nationales, le gouvernement actuel recourt une fois de plus à des techniques créées et discréditées au cours de son premier mandat. On a donné à ce système le nom flatteur de démocratie de participation. En pratique toutefois, c'est une politique rétrograde. Ces tentatives déçues de formuler des politiques à la Chambre sont pour une grande part responsables de la pauvreté des réalisations de ce gouvernement dans le domaine législatif. Nous abordons une fois de plus une question de plus haut intérêt, l'élaboration d'une politique énergétique nationale à laquelle le gouvernement déclarait constamment accorder une grande priorité.

En décembre 1972, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a annoncé que le gouvernement pensait avoir une politique énergétique nationale à présenter à la Chambre en juin. On n'a pas présenté de politique en juin, ni en juillet, août, septembre ou octobre. Au lieu de cela, on a pris à la va-vite une série de décisions dont l'efficacité est douteuse et qu'on a appliquées arbitrairement. Le

Pétrole

Canada a un besoin urgent de fixer des politiques nationales claires sur les questions énergétiques afin de s'assurer que les Canadiens aient le pétrole épuré dont ils ont besoin au meilleur prix possible, en ébranlant le moins possible le reste de l'économie et en respectant l'environnement le plus possible.

A mon avis, monsieur l'Orateur, il est grand temps que le gouvernement définisse avec clarté et précision, pour le peuple canadien, des politiques énergétiques nationales qui doivent être elles-mêmes fondées sur de vastes objectifs nationaux. Les objectifs nationaux les plus importants doivent être le besoin fondamental d'approvisionnements d'énergie sûrs pour le peuple canadien, à des prix concurrentiels; la sécurité nationale; des exportations d'énergie qui soient faites de façon à nous rapporter un bénéfice net; une industrie énergétique vigoureuse et saine; le besoin d'aligner les buts de la politique énergétique sur d'autres objectifs nationaux, y compris la protection de l'environnement, la direction de notre économie et la protection des droits des autochtones; enfin, une politique énergétique souple qui puisse s'adapter à l'évolution de la situation mondiale.

Je soutiens que le Canada n'est pas menacé d'une crise de l'énergie en ce qui concerne sa possibilité à long terme de répondre à nos besoins d'approvisionnement. Toutefois, par son inertie, par son absence de politique d'ensemble, le gouvernement risque sérieusement de créer une telle crise. Si on ne dissipe pas l'incertitude actuelle concernant les opérations futures de l'industrie dans nos régions inexploitées de manière à permettre une prospection et une exploitation méthodiques et rentables, il pourrait fort bien y avoir pénurie et c'est là que réside notre plus grave danger.

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, la motion que le député a présentée aujourd'hui comporte plusieurs éléments qui ont été discutés longuement; en effet ils ont déjà été souvent débattus au cours des années—notamment le prolongement de l'oléoduc jusqu'à Montréal—ou ils ont été traités de façon approfondie dans l'analyse de la situation de l'énergie ou dans d'autres déclarations publiques que j'ai faites. Dans les trois différentes questions qu'il aborde, je suis en accord avec certaines des opinions exprimées et en désaccord avec d'autres; certains autres points ont déjà été traités et il sait qu'ils concordent avec la politique gouvernementale.

Fondamentalement, les trois questions qu'il soulève concernent les problèmes importants auxquels nous faisons face à l'heure actuelle et que nous avons rencontrés particulièrement au cours des dernières semaines à la suite des pressions exercées par les nouvelles conditions d'approvisionnement étranger et par le fait que l'approvisionnement en pétrole dont l'Amérique du Nord dispose en termes relatifs a diminué, et que nous dépendons de plus en plus des pays d'outre-mer, situation qui, comme je l'ai dit, est devenu tendue en raison des événements politiques au Moyen-Orient.

Le député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles (M. Douglas) a examiné les événements qui ont amené la situation actuelle. Toutefois, il a eu soin de laisser de côté dans son analyse ce qui est vraiment le facteur important et critique dans la politique énergétique qui a été énoncée en 1961 et que nous suivions jusqu'à récemment, notamment que le prix du pétrole de l'Ouest, celui d'Alberta et de Saskatchewan, était à un niveau fort désavantageux et beaucoup plus élevé que celui du pétrole disponible dans le monde